

SEANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2023

L'an deux mil vingt-trois et le neuf janvier à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de LA VILLETERTRE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé DESSEIN, Maire de La Villettertre.

Date de convocation du Conseil Municipal : 4 janvier 2023

Etaient présents : MM DEBRAINE Jean-Pierre et Mme DESESQUELLES Florence , Adjoints ; MM et Mmes LAURENT Xavier, DUMENIL Anita, DENEUX Bérangère, LESCALLE Isabelle, RÉAUBOURG Carole, CRÉCY Olivier, CROCHON Bruno et BOURDETTE Fabien.

Excusés : MM. GUILLAUME G-M, CAMILLE L., POSTEL M. et VAUVILLIERS J.

Monsieur Xavier LAURENT a été nommé secrétaire.

URBANISME

- Demande de travaux de M. LEMPEREUR rue de la Mare pour une réfection de toiture,
- Demande de travaux de M. ARSLAN rue de Romesnil pour une extension d'habitation et diverses modifications de façades,

Le Conseil Municipal n'a pas d'observations sur ces dossiers.

PLACE SAINT JEAN DE DIEU

Monsieur DEBRAINE fait un point sur le dossier d'aménagement de cette Place dont les plans ont été modifiés par l'Architecte des Bâtiments de France, ce qui entraînerait un surcoût d'environ 40 % auquel s'ajoute 14 % sur l'indice TP. Le coût initial de 119 689 € H.T. pourrait passer à 184 000 € H.T. environ.

Sur accord du Conseil Municipal, M. DESSEIN ira négocier certains points avec l'Architecte des Bâtiments de France, notamment le pavage de la route devant le château qui est irréalisable en terme de programmation de travaux, à moins de bloquer la circulation des riverains plusieurs semaines.

EGLISE

Monsieur BOURDETTE présentera prochainement un projet de sonorisation de l'Eglise pour remplacer l'installation actuelle devenue désuète.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45. Fait et délibéré à La Villettertre le neuf janvier deux mil vingt-trois, et ont signé au registre les membres présents.